


# FICHE AIDES FINANCIERES INVESTISSEMENT & ETUDE ENVIRONNEMENT

Secteurs : Entretien, Réparation automobile-machinisme agricole-cycles,  
Nautisme, Pressing et Sérigraphie – Loire-Atlantique

1) Bénéficiaires de l'aide financière	Entreprises Artisanales des secteurs ci-dessous.
2) Objectifs	Favoriser la bonne gestion et la réduction de la production des déchets dangereux à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des investissements dans des systèmes de traitement de l'eau,</li> <li>- des équipements de production et de stockage sécurisé.</li> </ul>
3) Territoire	Toutes les communes de Loire-Atlantique
4) Mode d'intervention	Dossiers élaborés par la CMA 44 à la suite d'un Diagnostic Environnement (programme PRFA)
<p style="text-align: center;"><b>PRESSING</b></p> <p><b>Subvention de 40 % (montant HT)</b> <b>Région Pays de la Loire</b> <b>Plafond de l'aide : 12 000 €</b></p> <p>- Les équipements de nettoyage des vêtements utilisant <u>une technologie à eau</u> sont éligibles en remplacement du perchloroéthylène (solvant halogéné) qui génère un déchet dangereux.</p>	<p style="text-align: center;"><b>AUTOMOBILE</b></p> <p><b>Subvention de 50 % (montant HT)</b> <b>Région Pays de la Loire</b> <b>Plafond de l'aide : 7 500 €</b></p> <p>Les <u>équipements éligibles</u> à l'aide à l'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les débourbeurs-déshuileurs (norme NF classe 1),</li> <li>- les systèmes de rétention,</li> <li>- les cuves à huile pour les déchets.</li> </ul> <p>Les travaux induits indissociables sont également éligibles (canalisation...)</p>
<p style="text-align: center;"><b>NAUTISME</b></p> <p><b>a) Etude Technique : Subvention de 50 % de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne</b> Définition du système de traitement à installer Faire appel à un Bureau d'études référencé</p> <p><b>b) Travaux : Subvention de 70 % (montant HT)</b> <b>- l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (50 %) et</b> <b>- la Région Pays de la Loire (20 %)</b> <b>Plafond de l'aide : 20 000 € pour la Région</b> <b>Faire appel à un Equipementier référencé</b></p> <p>Les <u>équipements éligibles</u> à l'aide à l'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- génie civil de l'installation d'une aire de carénage des bateaux,</li> <li>- technologies de traitement : débourbeur-déshuileur, Ultra-filtration, Charbon actif</li> <li>- assistance technique à la maîtrise d'ouvrage par le consultant spécialisé, jusqu'aux procès verbaux de réception des installations</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>SERIGRAPHIE</b></p> <p><b>Subvention de 30 % (montant HT) )</b> <b>Région Pays de la Loire</b> <b>Plafond de l'aide : 25 500 €</b></p> <p>Les <u>équipements éligibles</u> à l'aide à l'investissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- système de lavage, dégravage automatique par voie mécanique,</li> <li>- traitement physico-chimique,</li> <li>- électrocoagulation.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>5) Interlocuteur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diagnostic environnement à l'entreprise</li> <li>- montage d'un dossier d'aide financière</li> </ul> <p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique - 5, allée des Liards - BP 18129 44981 STE LUCE SUR LOIRE CEDEX</p>	<p>Christophe TERRIEN Tél. : 02 51 13 83 38 cterrien@cm-nantes.fr</p> <div style="text-align: right;">  <p><b>Chambre de Métiers et de l'Artisanat</b> <i>Loire atlantique</i></p> </div>